

Procès verbal du Conseil d'Ecole du mardi 30 juin 2020

Présents:

Enseignants

M URVOY CP CM1 CM2 et Directeur
 Mme MONTFORT CE1 CE2
 Mme LHYVER PS MS GS

Parents d'élèves élus

-Mme THAERON RENARD Stéphanie
 - Mme THIERY Stéphanie
 - Mme TEXIER Laétitia
 -Mme LE MAO Sandrine (parent suppléant)

Représentante de la mairie

Mme HENNE Adjoint aux affaires scolaires
 Mme NERZIC Conseillère Municipale

Excusés :

M DECEMME Inspectrice de l'Education Nationale
 M MIOSSEC Maire
 Mme ROMANINI Patricia (parent suppléant)

1- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école.

M Urvoy s'assure que les participants ont bien reçu le Procès-verbal du conseil d'école du mois de février. Il indique que le document est disponible sur le site internet de l'école.

Ce présent procès-verbal sera transmis aux familles par courriel, la base de données de l'école étant complète suite au confinement.

M Urvoy présente Mme Cécile Henné, nouvelle adjointe aux affaires scolaires ainsi que Mme Cécilia Nerzic, élue qui l'accompagne.

2- La prévision d'effectifs

Effectifs :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
2020-2021	4	7	6	3	8	7	5	11	12	63

Classe 1 Maternelle Mme Lhyver	TPS	4	20	63
	PS	6		
	MS	7		
	GS	3		
Classe 2 CP - CE1 - CE2 Mme Montfort	CP	8	20	
	CE1	7		
	CE2	5		
Classe 3 CM1 – CM2 M Urvoy	CM1	11	23	
	CM2	12		

Les prévisions d'effectifs s'annoncent stables même si elles restent fragiles. M Urvoy rappelle que durant les 2 prochaines années, 2 groupes avec un effectif important vont quitter l'école pour le collège et fragiliser davantage les effectifs de l'école. Mme Henné, adjointe aux affaires scolaires, rappelle toutefois qu'un lotissement est en cours de création à Coat Pin et que la mairie souhaite que ces lots puissent être attribués à des familles.

3- Crise sanitaire

La fermeture des écoles à partir du lundi 16 mars jusqu'au mardi 12 mai a mis un terme aux nombreux projets des classes.

La continuité pédagogique a été assurée par les enseignants durant la période de confinement ainsi que durant la période du 12 mai au 22 juin pour les familles ayant émis le souhait de garder leurs enfants.

Les enseignants indiquent que la très grande majorité des familles a assuré l'école à la maison et la quasi-totalité du programme scolaire a pu être ainsi étudié. Le retour à l'école a permis d'évaluer les progrès des enfants et de préparer la rentrée de septembre au regard de certaines notions qui seront à consolider.

La période de confinement n'a pas été simple à gérer car la transmission de savoirs s'est opérée à distance. Il a fallu faire preuve de beaucoup d'adaptation et modifier les modes de communication. Les enseignants ont assuré en parallèle l'accueil des enfants de personnels prioritaires à l'école Françoise Bossier.

La coordination avec les services municipaux a été essentielle durant le déconfinement pour gérer au mieux la situation. Les familles ont fait preuve de patience et de compréhension face à cette situation exceptionnelle.

Mme Henné salue la coopération entre la mairie et l'école et souligne aussi la grande compréhension des familles face à la crise.

M Urvoy indique que cette crise a été complexe à gérer car il a fallu être très réactif pour communiquer avec les familles sans pour autant avoir des informations fiables à transmettre. Contrairement aux collèges et lycées, les écoles n'ont pas de personnel administratif à disposition pour réaliser tout ce travail de gestion de communication.

4- Les travaux et investissements

Demande d'installation d'une fontaine à eau

M Urvoy réinterroge la mairie sur l'installation d'une fontaine à eau « basique » dans la classe maternelle. Le souhait n'est pas d'obtenir un système comme celui présent dans le restaurant scolaire.

Point d'eau.

M Urvoy demande à la mairie ce qu'il en est de la demande d'installation de points d'eau dans le bâtiment élémentaire.

Par courrier M Urvoy a renouvelé la demande de travaux. La mise en place du protocole de lavage de mains a été complexe à organiser car les lavabos sont en nombre insuffisant.

Une réunion avec les services techniques, les élus et le directeur est prévue durant les congés scolaires afin d'évaluer la faisabilité des travaux.

Les parents élus soulignent l'importance des besoins en lavabos car le temps « perdu » par jour est très important du fait des temps d'attentes imposés aux enfants.

Bâtiment de la classe maternelle

Le bâtiment est vieillissant et nécessite une réhabilitation. Mme Lhyver indique que le bâtiment n'était pas un bâtiment prévu pour du long terme. Les services techniques sont souvent sollicités pour intervenir sur l'usure du bâtiment.

Les parents élus souhaitent que des travaux soient réalisés sur le bâtiment car le vestiaire est dans la salle de classe. L'accueil du matin n'est agréable pour personne, ni pour les parents qui ont la sensation de déranger les élèves qui sont déjà installés en activités, ni pour les élèves qui ont du mal à se mettre au travail.

Mme Lhyver indique aussi que les produits d'entretien sont stockés avec le matériel scolaire, même s'ils ne sont pas accessibles aux élèves, il serait utile que les agents municipaux disposent d'un local pour le matériel de nettoyage.

Mme Henné prend note de la demande.

5- Les projets

Projet Breton

Le projet breton a été suspendu. Au total les maternelles-CP auront bénéficié de 9 séances. Nous avons à nouveau sollicité l'association « Ti ar vro Kemperle » pour renouveler l'expérience l'an prochain mais ils ne peuvent répondre actuellement à la demande.

Mme Henné indique que la mairie est partie prenante pour se réengager dans le processus de conventionnement avec le conseil départemental pour faire intervenir l'association Mervent même si les délais d'inscription sont dépassés.

NB : M Urvoy a contacté les Inspecteurs en charge du dossier pour candidater, la mairie a fait de même. Nous attendons les arbitrages durant l'été.

Les Aires Marines Educatives

L'école de Coat Pin est engagée dans la démarche d'Aire Marine Educative. Les 3 piliers de ce projet sont :

« **Connaître la mer** » : acquisition de connaissances sur le milieu marin

« **Vivre la mer** » : rencontrer des professionnels de la mer et permettre la transmission des savoirs entre les générations

« **Gérer la mer** » : proposer des mesures de gestion et organiser un suivi de la zone "aire marine éducative"

Les enfants mettront en place un « conseil de la mer » à la manière du « conseil de classe » déjà pratiqué. L'objectif de ce conseil est d'associer les différents acteurs de la zone pour présenter leur travail et permettre d'échanger sur des projets autour du site choisi.

Les élèves de CM1-CM2 ont écrit à M Miossec pour acter la demande d'utilisation de la zone de Questélan. Les enfants souhaiteraient être présents à la délibération du conseil municipal actant la mise en œuvre du projet. La labellisation de l'école fera l'objet d'un temps fort à la rentrée avec la remise du drapeau des AME symbolisant l'engagement des enfants dans ce projet. Mme Henné indique que la mairie soutient le projet et que M Pruvost adjoint au maire souhaite aussi être associé aux conseils de la mer qui seront organisés.

Concernant les projets de la rentrée, les enseignants y travaillent mais avec l'incertitude du protocole appliqué au mois de septembre.

6 – Questions diverses

- Atelier périscolaire du midi.

Les parents élus demandent si le projet d'atelier périscolaire se tiendra à la rentrée. La période de confinement n'a pas permis une présentation du projet par le service jeunesse mais une réunion ultérieure pourrait être organisée entre parents élus et mairie.

Les participants se séparent à 19h30.

Le président
M Urvoy

Les secrétaires
Mme Montfort / Mme Lhyver